



## LE PREMIER FLIC DE FRANCE A ENCORE FRAPPE !

Alors que sur les consignes du Garde des Sceaux (ou Ministre de l'Intérieur, on ne sait plus) les « fouilles XXL » se multiplient partout en France, la Maison d'arrêt de Nanterre a eu le plaisir non seulement d'ouvrir le bal mais aussi de réussir un doublé : « fouille XXL » et fouille des familles en moins de 2 semaines !

### Une fouille « XXL » par le nombre d'agents mobilisés, XXS par ses résultats et son irrespect de la dignité des personnes détenues

Tout d'abord concernant la « fouille XXL », il convient de préciser que celle-ci n'avait de « XXL » que son coût, au vu du nombre d'agents mobilisés, et sa médiatisation. Les chiffres sont dérisoires (un ratio d'environ 3 agents par téléphone trouvé), ce qui nous pousse à nous interroger sur l'écho donné à cette opération qui nous semble peu fructueuse au regard des moyens déployés.

D'autant plus que cette communication omet un autre aspect tout à fait SCANDALEUX de cette fouille : des détenus laissés 4h en cours de promenade jusqu'à plus de minuit en novembre, en short/tee shirt ou en pyjama pour les plus chanceux, des surveillants sollicités en dernière minute sans aucune information préalable sur les modalités de la mission, du lieu et des horaires. Rappelons peut-être à ce titre au Ministre l'article L6 du code pénitentiaire : « *L'administration pénitentiaire garantit à toute personne détenue le respect de sa dignité et de ses droits.* » Cela devrait peut-être prévaloir sur le shooting photo de M. Darmanin. Quelle indignité...

### Après les détenus, vient le tour de leurs familles : présumées coupables

Tout juste 2 semaines après, sûrement insatisfait des chiffres de la « fouille XXL » qui contredisent le discours alarmiste de M. Darmanin c'est au tour des familles d'être fouillées par la police, une par une, après une longue attente dans la cour de la Maison d'arrêt de Nanterre (rappelons que toute personne entrant dans l'établissement est fouillée par les agents pénitentiaires et qu'elle passe sous un portique de sécurité).

Sans parler du fait qu'encore une fois, le Préfet est aux premières loges tandis que l'opération est photographiée sous tous les angles pour la communication sécuritaire du Ministère.

Il est aussi à noter que les familles n'étaient pas les seules contraintes par cette opération puisqu'un agent de l'Equipe Locale de Sécurité Pénitentiaire (ELSP) a été placé devant le bâtiment du SPIP afin d'interdire toute sortie des Conseillers et conseillères pénitentiaires d'insertion et de probation durant le temps de la fouille. Comment les agents du SPIP, composante de l'administration pénitentiaire (et

non partenaire de l'administration pénitentiaire, comme certains semblent si souvent l'oublier) peuvent-ils alors exercer leur métier ? C'est dire le peu de considération pour notre service !

#### Tout sécuritaire, rien réinsertion

L'exemple précité n'est qu'un infime aperçu du manque d'égard et de confiance pour les missions de réinsertion aujourd'hui subi à la Maison d'arrêt de Nanterre.

Nous pourrions aussi citer le fait qu'actuellement la référente Justice de la Mission Locale du 92 ne peut travailler depuis la Maison d'arrêt puisqu'elle n'a toujours pas reçu la note d'accès lui permettant de faire entrer la clé sécurisée nécessaire pour accéder à son logiciel professionnel et ainsi contribuer à l'insertion professionnelle des détenus.

La gestion actuelle par la Direction interrégionale des transferts à Nanterre témoigne aussi de ce désintérêt pour le SPIP et ses missions. Ont lieu des transferts de détenus pour lesquelles les projets sont aboutis grâce à un long travail du SPIP et de ses partenaires et ce malgré l'opposition expresse du SAP et du SPIP, alors qu'à l'inverse des profils centre de détention attendent leur départ depuis des mois

**Nous dénonçons ces méthodes de gestion de la détention par la répression et le tout-sécuritaire.**

**Nous rappelons que le respect de la dignité des détenus et de leurs proches, ainsi que la considération du travail du SPIP et de ses partenaires sont FONDAMENTAUX et INDISPENSABLES.**

**Pour clore, on précisera que le taux de surpopulation du Centre pénitentiaire des Hauts de Seine a désormais atteint les 216%, un nombre qui n'appelle pas de commentaire.**